

SCHEMA DIRECTEUR INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES URBAINES

PHASE 1 - ANNEXES

Phase 1 - ANNEXE 3 : COMPTES-RENDUS DE VISITES DES COMMUNES D'ECAA



COMPTE RENDU DE LA VISITE

Commune	Fréjus
Date de la réunion/visite	01 février 2023 – 9h30
Rédigé par :	Fatima-Zahra BEN HADDOUCHE – Setec Hydratec
Visite réalisée par :	Fatima-Zahra BEN HADDOUCHE – Setec Hydratec

- **Liste de documents disponibles :**

- Schéma directeur et zonage d'assainissement pluvial – Egis 2018
- Plan général du réseau (SIG)

- **Coordonnées de la Mairie**

Contact : Centre technique municipal Fréjus (M.PERDIGAL et M.FLESIA)



Agence de Vitrolles :
3 Chemin des Gorges de Cabriès
13127 Vitrolles
vitrolles@hydra.setec.fr
T : 04 86 15 62 50
F : 04 86 15 62 48

Directeur de Projet	OVE
Responsable d'affaire	MVG
N° Affaire	53266

V.	Date	Etabli par	Vérfié par	Nb. pages	Observations / Visa
V1	Février 2023	FBE	MVG	5	

1. OBJET DE LA REUNION

L'objet de la réunion est d'échanger sur les objectifs et les enjeux de la réalisation d'un SDAEP intercommunal. Les principaux points abordés sont les suivants :

- Le périmètre de l'étude,
- Les points noirs,
- Les travaux programmés dans le cadre du schéma directeur de 2018 : pertinence, faisabilité, priorisation...,
- Les travaux réalisés,
- Le zonage.

Pour chaque point de discussion, nous avons créé un identifiant permettant de le localiser facilement sur les cartes présentées dans ce document.

2. LES POINTS ABORDES

2.1. PERIMETRE DE L'ETUDE

L'étude porte sur les ouvrages relevant de la compétence Eaux Pluviales Urbaines (EPU). L'un des objectifs de l'étude est la définition des ouvrages constitutifs du patrimoine relatif à la compétence EPU.

Hydratec précise que :

- Les canalisations enterrées, situées dans les zones urbanisées, constituent un patrimoine relevant de la compétence EPU,

La commune souligne l'importance de distinguer les fossés publics des fossés privés

2.3. LES DYSFONCTIONNEMENTS ET LES TRAVAUX REALISES :

-Le service technique confirme que les dysfonctionnements identifiés dans le cadre du schéma directeur de 2018 correspondent généralement à des zones à problèmes connues par la commune.

-Le service technique précise que le fonctionnement du réseau est fortement influencé par les postes de refoulement existants.

-Les études pour la réalisation du poste de refoulement de la république sont en cours.



COMPTE RENDU DE LA VISITE

Commune	PUGET-SUR-ARGENS
Date de la réunion/visite	25 janvier 2023 – 9h30
Rédigé par :	Fatima-Zahra BEN HADDOUCHE – Setec Hydratec
Visite réalisée par :	Fatima-Zahra BEN HADDOUCHE – Setec Hydratec

- **Liste de documents disponibles :**

- Schéma directeur et zonage d'assainissement pluvial – Alizé Environnement 2018
- Plan général du réseau (SIG)

- **Coordonnées de la Mairie**

Contact : Mairie Puget-sur-Argens (M. Philippe PASKALI et M.Yannick LEFEVBRE)
Téléphone : 04 94 19 67 00



Agence de Vitrolles :
3 Chemin des Gorges de Cabriès
13127 Vitrolles
vitrolles@hydra.setec.fr
T : 04 86 15 62 50
F : 04 86 15 62 48

Directeur de Projet OVE

Responsable
d'affaire MVG

N° Affaire [Objet]

V.	Date	Etabli par	Vérfié par	Nb. pages	Observations / Visa
V1	Février 2023	FBE	MVG	15	

1. OBJET DE LA REUNION

L'objet de la réunion est d'échanger sur les objectifs et les enjeux de la réalisation d'un SDAEP intercommunal. Les principaux points abordés sont les suivants :

- Le périmètre de l'étude,
- Les points noirs,
- Les travaux programmés dans le cadre du schéma directeur de 2016 : pertinence, faisabilité, priorisation...,
- Les travaux réalisés,
- Le zonage.

Hydratec précise que l'objectif de l'étude n'est pas de refaire les schémas directeurs des 4 communes, mais de les homogénéiser et de le mettre à jour si cela s'avère nécessaire

Dans le schéma directeur de 2018, la commune a été découpée en 4 grands bassins versants. :

- La Vernède,
- Le Mayre,
- Le Gabron,
- Le Complexe Bréal-Garonne-Canavère.

Afin de faciliter les échanges, Ce découpage a été utilisé pour aborder les points ci-dessus.

Pour chaque point nous avons créé un identifiant permettant de le localiser facilement sur les cartes présentées dans ce document.

2. LES POINTS ABORDES

2.1. PERIMETRE DE L'ETUDE

L'étude porte sur les ouvrages relevant de la compétence Eaux Pluviales Urbaines (EPU). L'un des objectifs de l'étude est la définition des ouvrages constitutifs du patrimoine relatif à la compétence EPU.

La commune précise que :

- Les canalisations enterrées et les buses, situées dans les zones urbanisées, constituent un patrimoine relevant de la compétence EPU,
- Les fossés, quant à eux sont entretenus et recalibrés par la commune,

2.2. GENERALITES

-La commune avait déjà travaillé avec ECAA sur la définition des ouvrages EPU,

-M.Paskali précise qu'il était acteur dans la réalisation du schéma directeur.

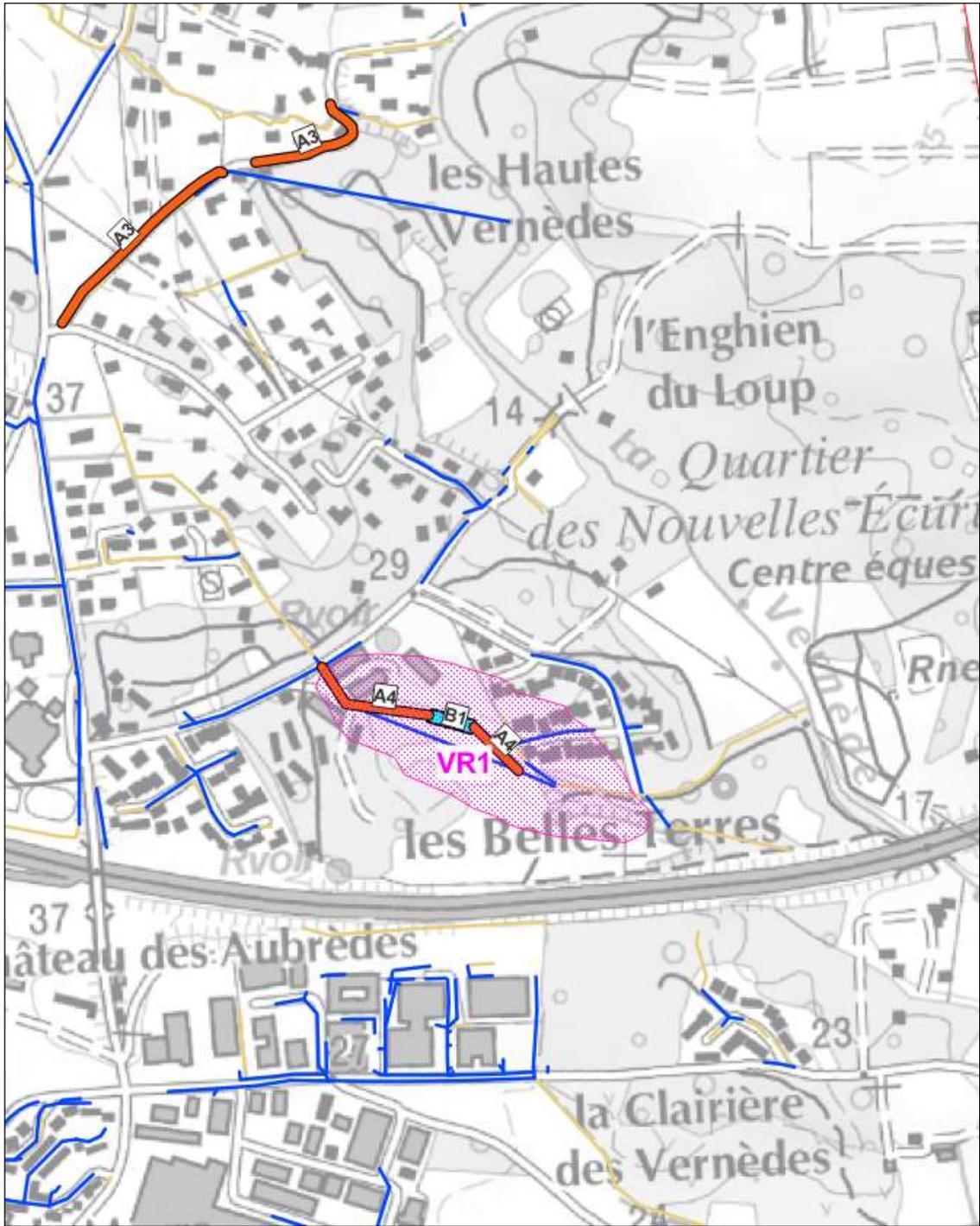
-Les principaux points noirs sur le réseau ont été bien recensés dans le SD de 2018.

-La commune souligne l'importance de coordonner le programme de travaux de pose de canalisations avec celui d'aménagement des voiries.

-La commune travaille régulièrement avec ECAA sur la programmation des travaux du SD.

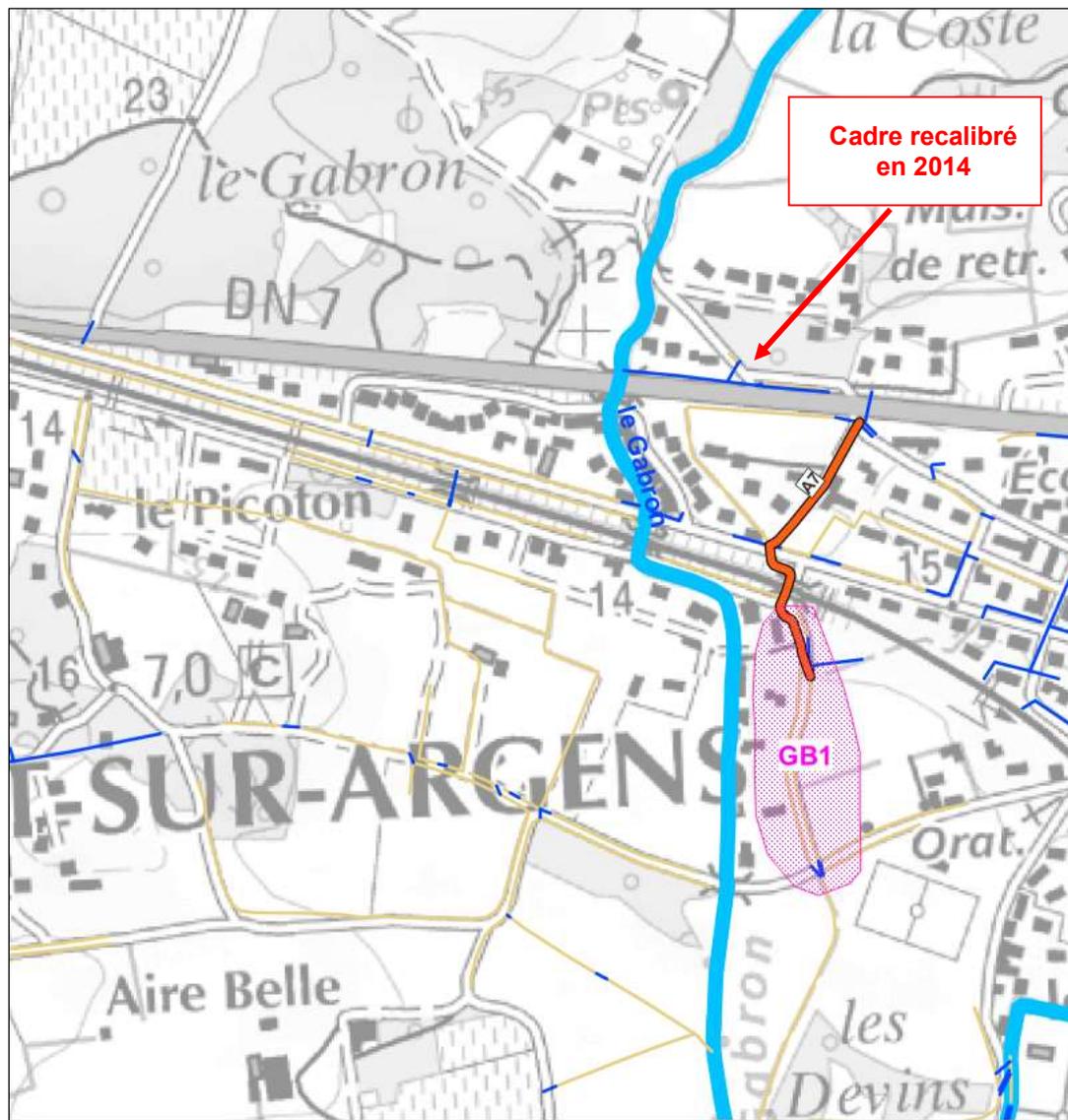
2.3. LE BASSIN VERSANT LA VERNEDE

Zone	Dysfonctionnements / Projets d'Urbanisation	Travaux EPU Prévus dans le SD de 2018		
		Action	Descriptif	Commentaires commune
VR1		A4 + B1	Remplacement de la traversée du chemin de Béasse par une DN500 Bassin 450 m3 (prof 0.8m) + vidange DN200	A supprimer du programme de travaux : La conduite existante est en DN500 Des travaux de construction d'un poste de gendarmerie sont programmés. Mise en service prévue en 2024



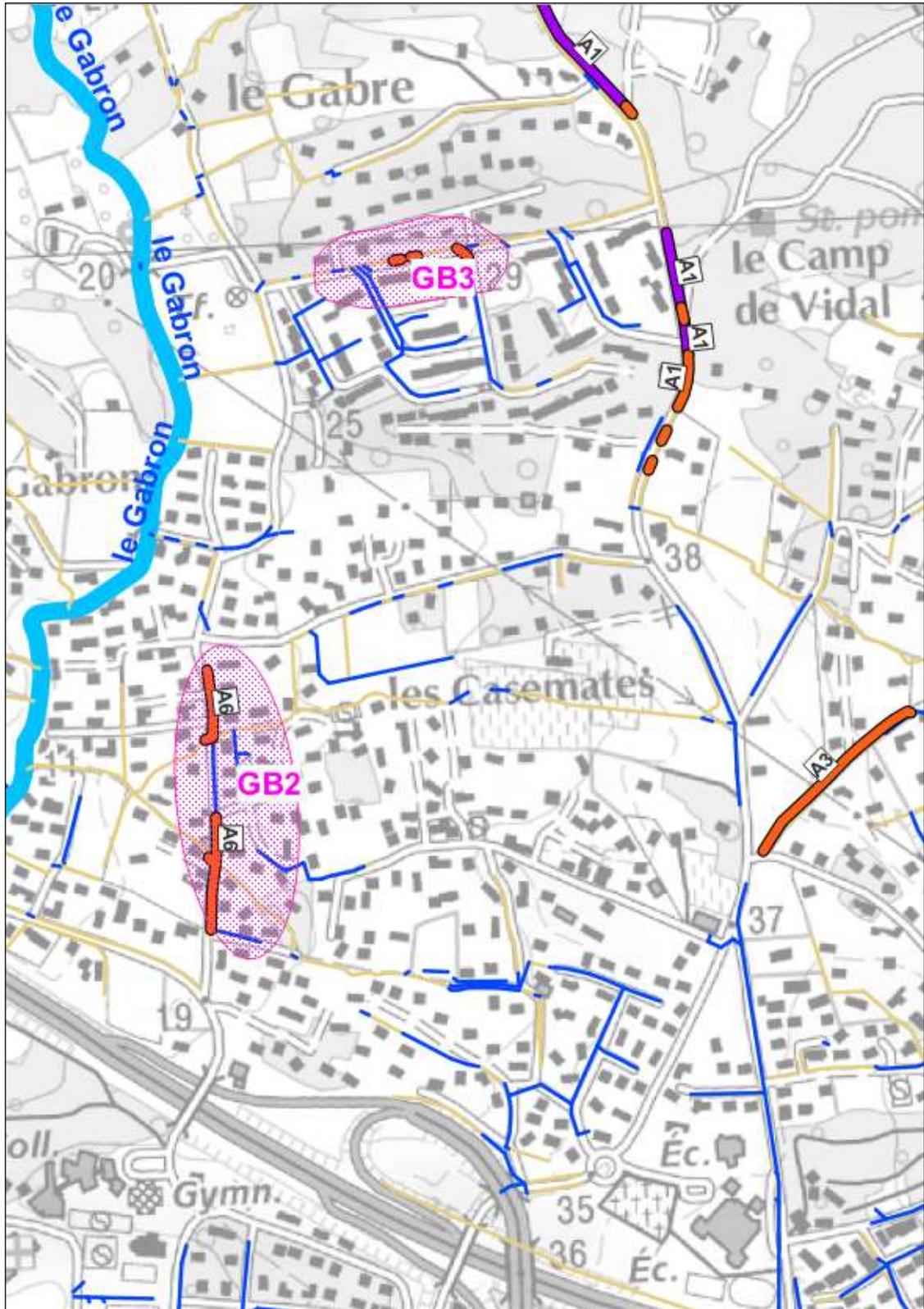
2.4. LE BASSIN VERSANT LE GABRON

Zone	Dysfonctionnements / Projets d'Urbanisation	Travaux EPU Prévus dans le SD de 2018		
		Action	Descriptif	Commentaires de la commune
GB1	<p>-Zone inondée (montée du Gabron) au niveau du chemin des près.</p> <p>-La zone est drainée par 2 fossés de part et d'autre du chemin.</p> <p>-Des travaux de recalibrage du fossé à l'ouest (cf. Carte ci-dessous) ont été réalisés en 2020.</p>	A7	Remplacement du réseau superficiel, en amont de la zone, par un réseau enterré dans le cadre des travaux de réaménagement de la voirie du chemin des Ormeaux et du chemin des Près.	<p>-Une connexion hydraulique entre les 2 fossés existants du chemin des près est à créer pour améliorer les écoulements en utilisant la nouvelle capacité hydraulique du fossé recalibré : les travaux sont prévus en 2023.</p> <p>-La partie amont est abandonnée car le coût des travaux est élevé : le cadre situé au sud de la DN7 a été recalibré en 2014.</p>
GB2	Inondations fréquentes sur le chemin du Gabron : le réseau est sous-dimensionnés	A6	Remplacer le réseau de collecte de la voirie du chemin par des buses béton Ø 300 ou Ø 400. Remplacer les traversées du chemin par des cadres	Travaux prioritaires (priorité 1)
GB3	Le réseau sur le boulevard des Cistes est une alternance entre entrées charretières et réseaux superficiels. Des buses Ø600 sur cette zone sont sous dimensionnées ce qui cause des débordements.	A5	Remplacement de 2 entrées charretières, en Ø 600, par des canalisation en PVC en Ø 800 sur 15 ml Option : Dans le cadre de l'aménagement de la voirie, il conviendrait de remplacer la conduite Ø 300 par une canalisation PVC en Ø 400 sur 15 ml au niveau du croisement entre l'impasse des cerisiers et le boulevard des Cistes	



Cadre recalibré
en 2014

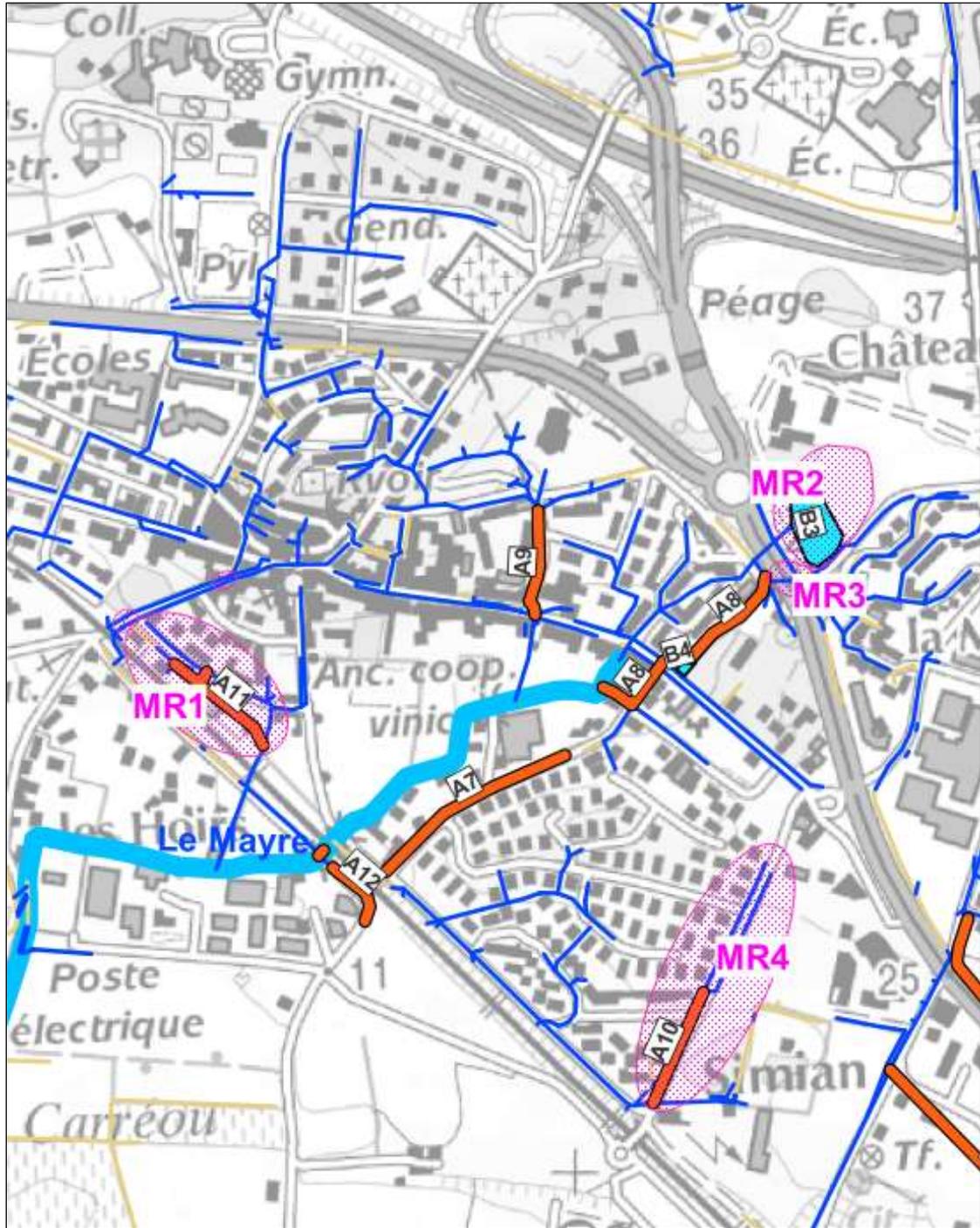
GB1



2.5 LE BASSIN LE MAYRE

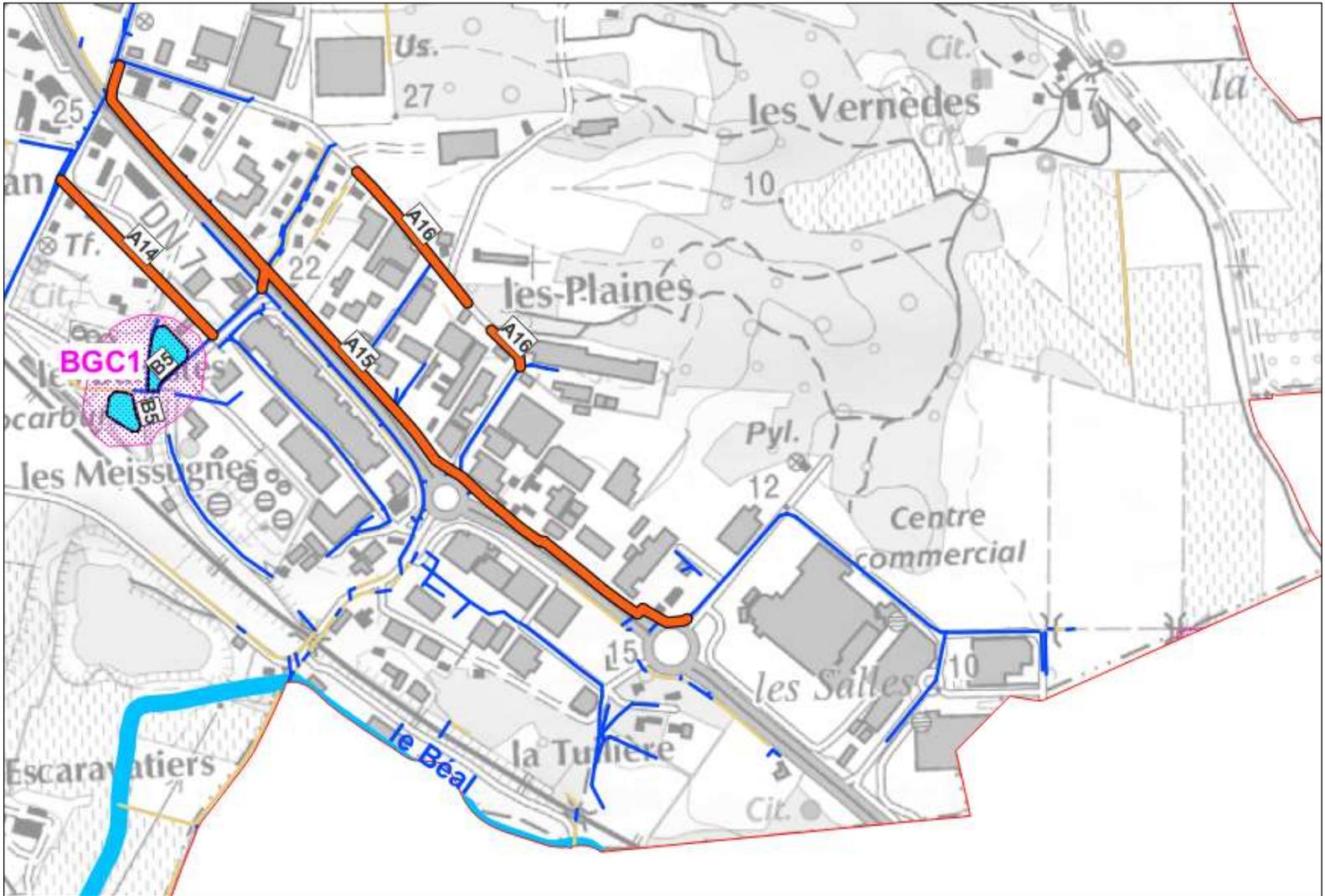
Zone	Dysfonctionnements / Projets d'Urbanisation	Travaux EPU Prévus dans le SD de 2018		
		Action	Descriptif	Commentaires de la commune
MR1	Des débordements observés sur la rue de Gabriel Péri liés à l'insuffisance du réseau (DN300)	A11	Création d'une canalisation DN 400 depuis l'ancienne gare jusqu'à l'exutoire Déconnexion de la partie Ouest du réseau : DN300	
MR2	La Mayre est très réactive : plusieurs débordements ont été observés au niveau du boulevard Général de Gaulle et en amont de la voie ferrée	B3	Création d'un bassin écrêteur d'un volume de 1800 m3 (Hors périmètre d'étude - Compétence GEMAPI)	Le bassin permettra de réduire les débits générés par la zone située entre la RDN7 et la voie ferrée et qui est fortement urbanisée Voir avec les services de l'urbanisme pour l'implantation
MR3	Débordements observés au niveau du boulevard Jean Moulin au sud de la RDN7.	A8 + B4	Remplacer la canalisation existante DN300 par une canalisation DN500 sur 115 ml Création d'un bassin enterré en béton de 210 m3 Création d'une canalisation DN600 sur 90 ml au boulevard de Provence Variante : Remplacer la canalisation existante DN300 par une canalisation DN500 sur 140 ml Création d'une canalisation DN800 sur 90 ml au boulevard de Provence	Le tronçon à l'aval du bassin est à supprimer

MR4		A12	Travaux de voirie prévus en 2024 : Travaux du réseau à programmer en 2023
-----	--	-----	--



2.6 LE COMPLEXE BEAL-GARONNE-CANAVERE

Zone	Dysfonctionnements / Projets d'Urbanisation	Travaux EPU Prévus dans le SD de 2018		
		Action	Descriptif	Commentaires de la commune
BGC1		B5	Aménagement d'un bassin de rétention de 4 000 m3	Travaux en cours





COMPTE RENDU DE LA VISITE

Commune	ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS
Date de la réunion/visite	20 janvier 2023 – 9h30
Rédigé par :	Fatima-Zahra BEN HADDOUCHE – Setec Hydratec
Visite réalisée par :	Fatima-Zahra BEN HADDOUCHE – Setec Hydratec

- **Liste de documents disponibles :**

- Schéma directeur et zonage d'assainissement pluvial – Artelia 2016
- Plan général du réseau (SIG)

- **Coordonnées de la Mairie**

Contact : Centre technique municipal Roquebrune-sur-Argens (M. : Jean-Louis THEURIER)
Téléphone : 06 84 83 69 03



Agence de Vitrolles :
3 Chemin des Gorges de Cabriès
13127 Vitrolles
vitrolles@hydra.setec.fr
T : 04 86 15 62 50
F : 04 86 15 62 48

Directeur de Projet OVE

Responsable
d'affaire MVG

N° Affaire [Objet]

V.	Date	Etabli par	Vérfié par	Nb. pages	Observations / Visa
V1	Février 2023	FBE	MVG	17	

1. OBJET DE LA REUNION

L'objet de la réunion est d'échanger sur les objectifs et les enjeux de la réalisation d'un SDAEP intercommunal. Les principaux points abordés sont les suivants :

- Le périmètre de l'étude,
- Les points noirs,
- Les travaux programmés dans le cadre du schéma directeur de 2016 : pertinence, faisabilité, priorisation...,
- Les travaux réalisés,
- Le zonage.

Dans le schéma directeur de 2016, le réseau de la commune a été divisé en 5 secteurs. :

- Le village,
- La Bouverie,
- La plaine,
- Pérussier,
- Issambre.

Afin de faciliter les échanges, cette sectorisation a été utilisée pour aborder les points ci-dessus.

Pour chaque point nous avons créé un identifiant permettant de le localiser facilement sur les cartes présentées dans ce document.

2. LES POINTS ABORDES

2.1. PERIMETRE DE L'ETUDE

L'étude porte sur les ouvrages relevant de la compétence Eaux Pluviales Urbaines (EPU). L'un des objectifs de l'étude est la définition des ouvrages constitutifs du patrimoine relatif à la compétence EPU.

La commune précise que :

- Les canalisations enterrées et les buses, situées dans les zones urbanisées, constituent un patrimoine relevant de la compétence EPU,
- Les fossés, quant à eux sont actuellement entretenus par la commune,
- Les cours d'eau relèvent de la compétence GEMAPI.

2.2. LES SPECIFICITES DU RESEAU DES EAUX PLUVIALES SUR LA COMMUNE DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

-Le réseau de la commune est constitué d'une alternance de réseaux enterrés et superficiels. Cette configuration ainsi que le manque d'entretien entraînent des obstructions du réseau sur certains secteurs,

-Plusieurs tronçons du réseau traversent des propriétés privées :

- Généralement ces traversées sont en sections réduites par rapport aux dimensions du réseau à l'amont ce qui constituent des points d'étranglement des écoulements,
- Des courriers sont envoyés aux propriétaires pour demander la réalisation des travaux d'entretien et de recalibrage de ces traversées quand cela s'avère nécessaire,
- Ces traversées ne sont pas toutes connues/ identifiées par la commune. Cela rend difficile, sur certaines parties du réseau, de suivre l'écoulement de l'amont jusqu'à l'exutoire.

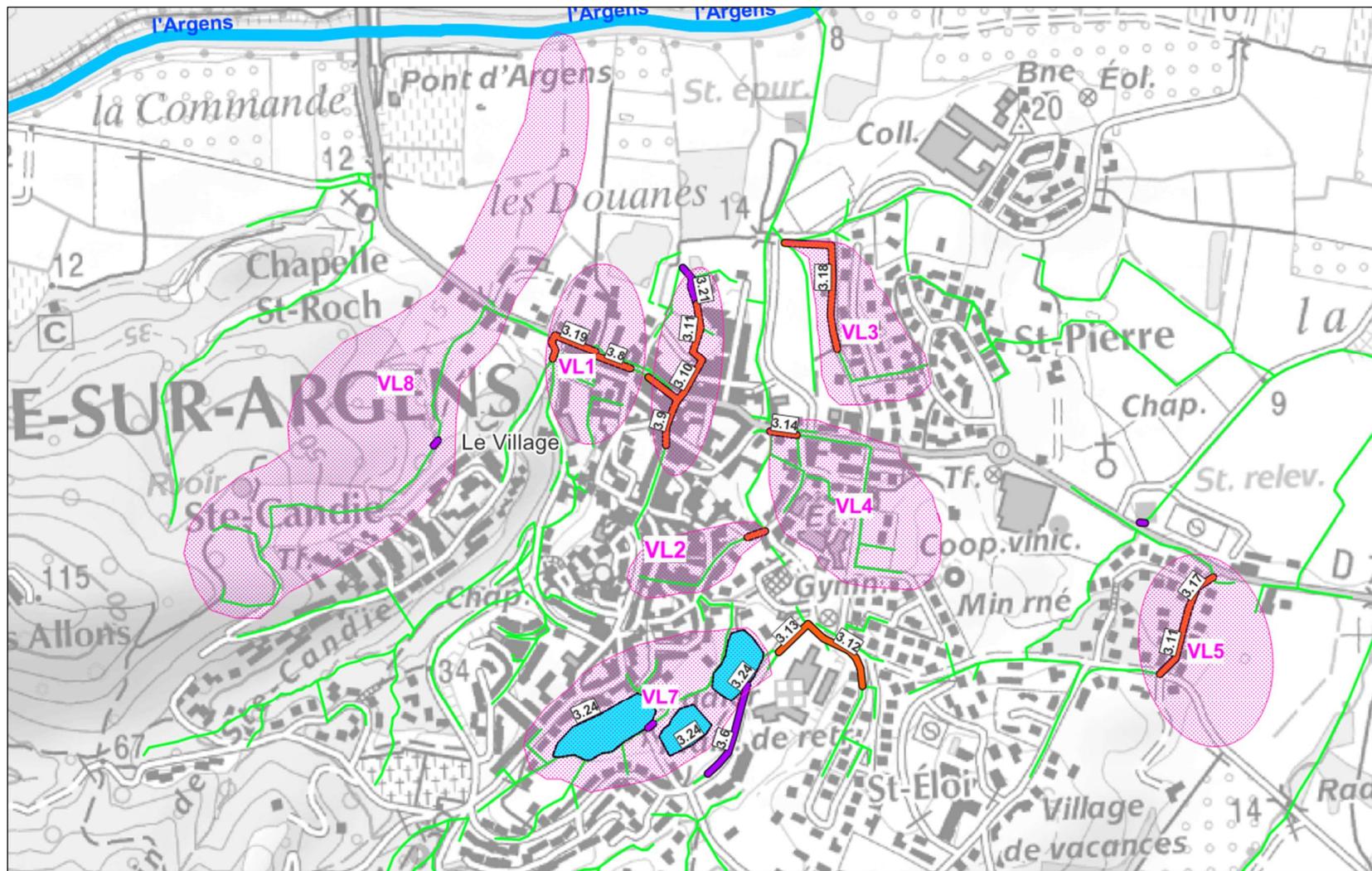
-D'une manière générale, le réseau enterré est peu entretenu. Plusieurs canalisations et regards sont obstrués. Cela s'explique en partie par l'alternance de fossé / réseau enterré ;

-La commune souligne l'importance de réaliser les travaux de l'aval en amont en commençant par déboucher les exutoires qui sont bouchées sur certains secteurs ;

-La commune précise que le PLU a été approuvé en 2022 : La commune n'a pas connaissance de certains projets d'urbanisation identifiés dans le cadre du schéma directeur de 2016.

2.3. LE VILLAGE

Zone	Dysfonctionnements / Projets d'Urbanisation	Travaux EPU Prévus dans le SD de 2016		
		Action	Descriptif	Commentaires de la commune
VL1	Zone devant la mairie : Grand point noir	3.5	Dévoisement localisé de canalisation	
		3.8	Buse DN500	
		3.19	Buse DN1000	
VL2	Débordements : L'exutoire obstrué engendre des débordements	3.1	Désobstruction des regards	Faire les travaux de désobstruction avant les travaux de renforcement
		3.9	Buse DN600	
		3.10	Buse DN600	
		3.15	Buse DN800	
		3.11	Buse DN600	
		3.21	Fossé en terre 4*2*1 (Hors périmètre d'étude EPU)	
VL3		3.18	Buse DN800	Aucun dysfonctionnement n'est observé sur cette zone
VL4	Dysfonctionnement à l'aval	3.14	BusesDN800	
VL5		3.11	Buse DN600	Aucun dysfonctionnement n'est observé sur cette zone
		3.17	Buse DN800	
VL6	Grand point noir : Les inondations ont fait un mort	3.10	Buse DN600	
VL7	Opération de densification du vieux village (source : SD 2016)	3.24	Rétention de 1130 m3 + traitement	La commune n'a pas connaissance de cette opération
VL8	Débordements des Vallons Problèmes de transports solides et d'érosion (source : SD 2016)	3.23	Réalisation d'étude de définition des travaux sur les vallons du village (Hors périmètre d'étude EPU)	Une étude a été réalisée, par Egis, sur cette zone



2.4. LA BOUVERIE

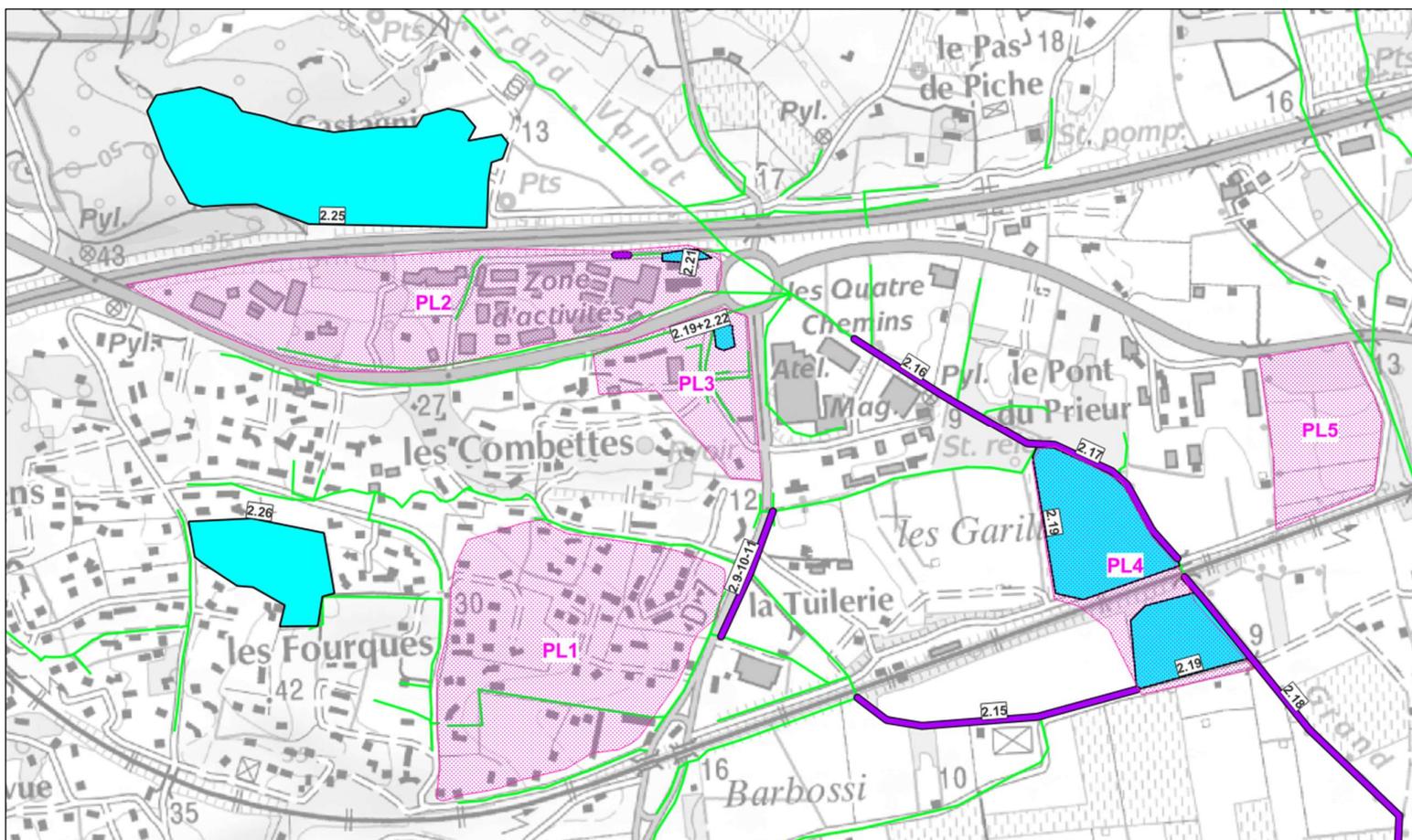
Zone	Dysfonctionnements / Projets d'Urbanisation	Travaux EPU Prévus dans le SD de 2016		
		Action	Descriptif	Commentaires de la commune
BOU1	Insuffisance du réseau	1.8	Buse DN500	Etudier la faisabilité d'un passage direct, favorisant l'écoulement, vers la Capelle
		1.9	Buse DN800	
		1.10	Buse DN800	
		1.11	Buse DN800	
		1.12	Buse DN800	
		1.14	Buse DN1000	
		1.19	Cadre 1.25*0.75m	
		1.22	Cadre 2*1m	
		1.7	Mise à jour et complément d'étude sur le quartier Lou Roucas (Hors périmètre d'étude EPU)	Une étude a été réalisée par Egis
BOU2	Aménagement hydraulique de la ZAU_ Secteur Les Arquets (source : SD 2016)	1.24	Rétention 1000m3 et dépollution des EP	Zone Natura 2 000 L'implantation de la ZAU est à vérifier
BOU3	Risque de pollution sur la zone d'activité de la Bouverie (source : SD 2016)	1.23	Rétention 2500 m3 + traitement (filtre planté de roseaux)	Contrainte : Emprise foncière Vérifier s'il existe une activité polluante
BOU4	Aménagement de la Zone UB en servitude d'urbanisme N°1 au titre de l'article L.151-15 - secteur stade (source : SD 2016)	1.25	Rétention 1270 m3 + traitement (filtre planté de roseaux)	La commune n'a pas connaissance de cette opération

2.5. LA PLAINE

Zone	Dysfonctionnements / Projets d'Urbanisation	Travaux EPU Prévus dans le SD de 2016		
		Action	Descriptif	Commentaires de la commune
PL1	Zone régulièrement inondée : La zone la plus prioritaire (travaux à prévoir dans le court terme)	2.6	Buse DN600	-Contrainte : Passage sous la voie ferrée -Etudier la faisabilité d'un passage direct (un recalibrage/reprofilage est nécessaire)
		2.8	Buse DN1500	
		F 7*5*1.5	Fossé 7*5*1.5 (Hors périmètre d'étude EPU)	
		2.16	Prolongement cadre béton sur 230 ml (source : Alizé)	
		2.13	Buse DN1000	
		2.15	Buse DN1000	
		2.14	Buse DN1000	
		2.5	Buse DN1000	
	2.7	Buse DN1200		
PL2	Dépollution des eaux pluviales polluées de la ZA Châtaigners (source : SD 2016)	2.21	Réalisation d'un ouvrage de 2700 m3+traitement (filtre à sable planté de roseaux)	-Activité polluante : Thalgo cosmétique. A priori, un dispositif de traitement a été mis en place par l'industriel (pas de détails concernant le type de traitement) -Contrainte : Emprise foncière
PL3		2.19	Travaux sur le grand Vallat : Création d'un bassin de rétention ou zone d'expansion de crues de 40 000 m3 (Source : Alizé)	Terrain privé. Cf proposition d'implantation PL5
PL4	Dépollution des eaux pluviales polluées de la ZA Combettes (source : SD 2016)	2.22	ZA Combettes : Réalisation d'un ouvrage de 1100 m3+traitement (filtre à sable planté de roseaux)	Contrainte : Emprise foncière

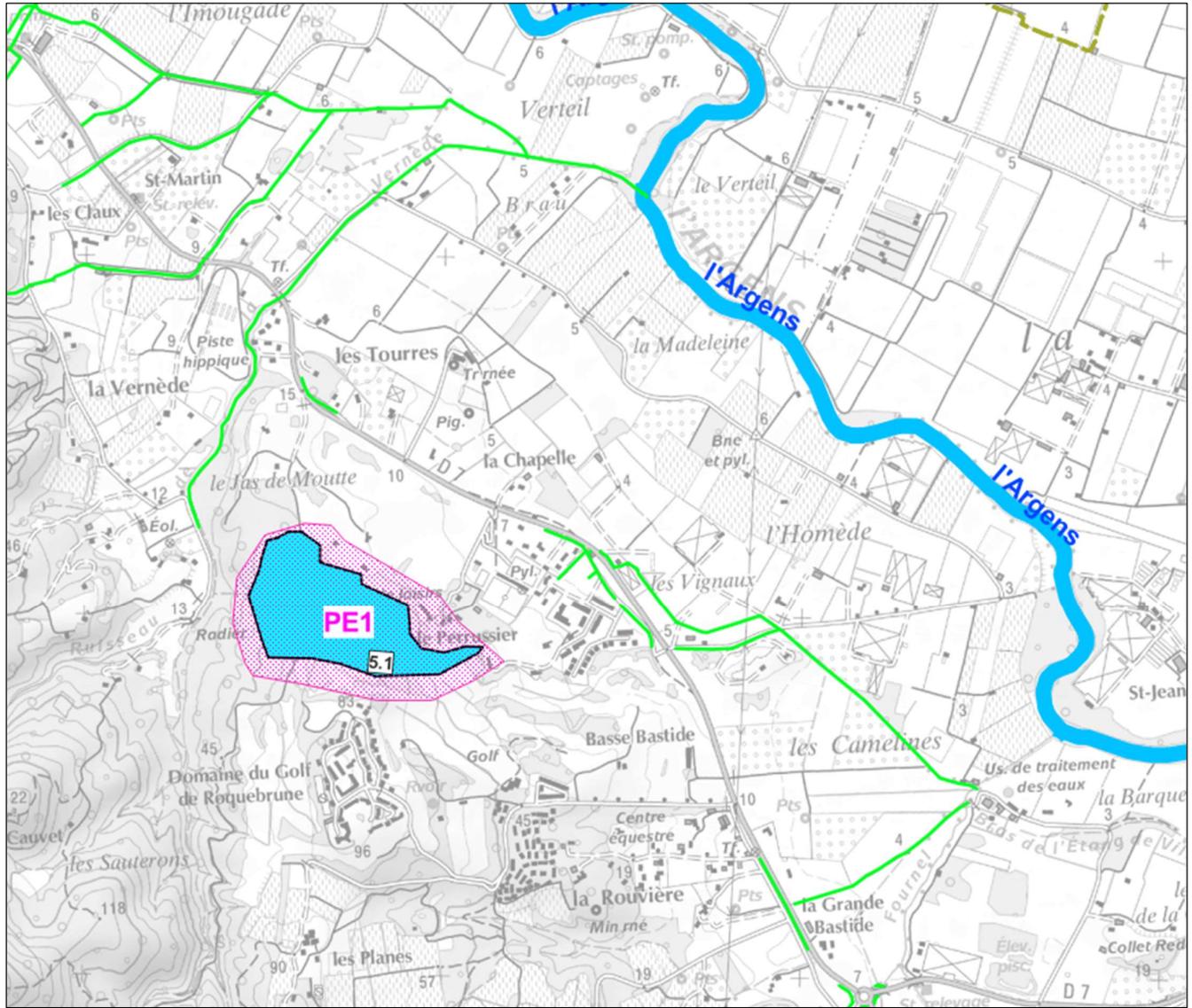
PL5

Possibilité de mettre en place un bassin de rétention sur cette zone



2.6 PERRUSSIER

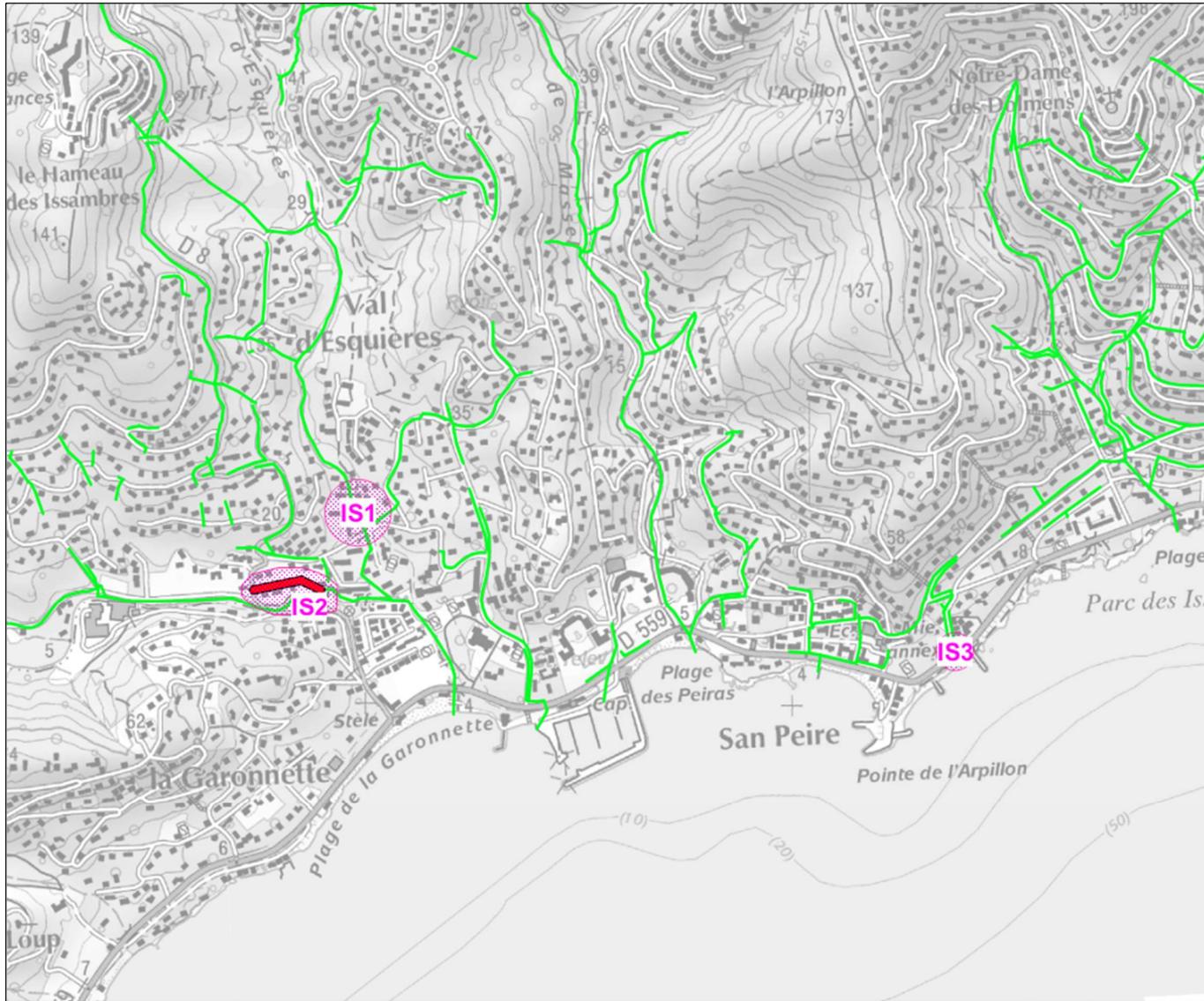
Zone	Dysfonctionnements / Projets d'Urbanisation	Travaux EPU Prévus dans le SD de 2016		
		Action	Descriptif	Commentaires de la commune
PE 1	Aménagement Hydraulique dans la ZAU - Perrussier (source : SD 2016)	5.1	Bassin de rétention de 920 m3 + traitement	-Zone déjà construite (Golf) -Avant la construction du Golf, il y avait 2 bassins de rétention qui ont lâché entre 1993 et 1997. Un tronçon de la route a été détruit



2.7. ISSAMBRES

- Commentaire Hydratec : Ce secteur n'a pas été étudié dans le cadre du SD de 2016. Les travaux préconisés concernent uniquement l'élimination des points noirs identifiés lors des visites de terrain.
- Commentaire commune : Le réseau pluvial de ce secteur est majoritairement constitué de fossés (70%)

Zone	Dysfonctionnements / Projets d'Urbanisation	Travaux EPU Prévus dans le SD de 2016		
		Action	Descriptif	Commentaires de la commune
IS1	Un gros point noir : des inondations récurrentes → Deux morts dans une voiture emportée en mer en 2018			
IS2	Des travaux de renforcement ont été réalisés par ECAA sur cette zone			
IS3	La route a été inondée : canalisation bouchée			





COMPTE RENDU DE LA VISITE

Commune	Saint-Raphaël
Date de la réunion/visite	27 janvier 2023 – 9h30
Rédigé par :	Fatima-Zahra BEN HADDOUCHE – Setec Hydratec
Visite réalisée par :	Fatima-Zahra BEN HADDOUCHE – Setec Hydratec

- **Liste de documents disponibles :**

- Schéma directeur et zonage d'assainissement pluvial – Egis 2018
- Plan général du réseau (SIG)

- **Coordonnées de la Mairie**

Contact : Centre technique municipal Saint- Raphaël (M.Piasco)

Téléphone : 04 94 19 71 40



Agence de Vitrolles :
3 Chemin des Gorges de Cabriès
13127 Vitrolles
vitrolles@hydra.setec.fr
T : 04 86 15 62 50
F : 04 86 15 62 48

Directeur de Projet	OVE
Responsable d'affaire	MVG
N° Affaire	53266

V.	Date	Etabli par	Vérfié par	Nb. pages	Observations / Visa
V1	Février 2023	FBE	MVG	14	

1. OBJET DE LA REUNION

L'objet de la réunion est d'échanger sur les objectifs et les enjeux de la réalisation d'un SDAEP intercommunal. Les principaux points abordés sont les suivants :

- Le périmètre de l'étude,
- Les points noirs,
- Les travaux programmés dans le cadre du schéma directeur de 2016 : pertinence, faisabilité, priorisation...,
- Les travaux réalisés,
- Le zonage.

Pour chaque point de discussion, nous avons créé un identifiant permettant de le localiser facilement sur les cartes présentées dans ce document.

2. LES POINTS ABORDES

2.1. PERIMETRE DE L'ETUDE

L'étude porte sur les ouvrages relevant de la compétence Eaux Pluviales Urbaines (EPU). L'un des objectifs de l'étude est la définition des ouvrages constitutifs du patrimoine relatif à la compétence EPU.

Hydratec précise que :

- Les canalisations enterrées et les buses, situées dans les zones urbanisées, constituent un patrimoine relevant de la compétence EPU,

2.3. LES DYSFONCTIONNEMENTS ET LES TRAVAUX REALISES :

Zone	Adresse	Dysfonctionnements	Travaux EPU Prévus dans le SD de 2018		
			Action	Descriptif	Commentaires de commune
StR1		Zone résidentielle avec réseau pluvial privatif (yc bassin de rétention). Le réseau est sous dimensionné et la zone est inondée de manière récurrente			-La ville et l'aménageur sont attaqués en justices suite aux différentes inondations sur la zone -Une étude a été réalisée par Egis pour identifier la cause des inondations sur la zone
StR2	Boulevard Ampère		StR-PR1	Création de PR de 0.75 m3/s et raccordement au collecteur boulevard Ampère	Etude en cours : voir avec ECAA si la solution sera modifiée
			StR-A1	Remplacement d'un tronçon ϕ 800 par un cadre 1.3 m2	
StR3	Avenue Eugène Félix		StR-Op1&2	Renforcement du réseau	Travaux réalisés
StR4	Avenue Val des Oiseaux	Débordements fréquents ==> impact sur la voirie	StR-A3	Installation de 2 grilles pluviales	Vérifier avec ECAA si les caniveaux sont faits
StR5	Avenue des Boulouris		Str-A4	Remplacement du ϕ 400 situé à l'ouest de l'av des Boulouris par un collecteur ϕ 1200	Travaux réalisés
StR6	Avenue des Gratadis				2 projets d'aménagement sur cette zone : Un accord a été conclu avec les aménageurs pour réaliser les travaux de renforcement du réseau existant en DN300

StR7		Etranglement à l'aval avant rejet en mer (on arrive avec un gros cadre)			
StR8		Des inondations (passage privatif)			vérifier si des travaux sont prévus sur cette zone

